SAINT-CHRISTOPHE-DE-DOUBLE

Les Echos

2014
année de mémoire

N° 20 Décembre 2014

Le mot du maire

Nous le savons tous, nous le vivons tous, nous connaissons actuellement une période troublée, horizon géopolitique préoccupant jusqu'aux portes de l'Europe, situation nationale dégradée, incertitudes au niveau de notre communauté d'agglomération du Libournais (La Cali), perspectives budgétaires des communes assombries pour plusieurs années. Devant cet océan de sinistrose, un petit village gaulois résiste : Saint-Christophe-de-Double.

Oui, malgré ce climat ambiant, Saint-Christophe-de-Double ne veut pas rendre les armes et persiste à garder le cap de l'élan et du dynamisme. Vous y avez élu en mars dernier une nouvelle équipe municipale rajeunie, battante et combattante. Depuis, neuf mois ont passé, le temps d'une gestation, celui aussi de la réflexion et de l'action. A moindres frais, notre Salle des Fêtes municipale et les toilettes avoisinantes ont repris des couleurs plus fraîches grâce à un groupe de bénévoles pilotés par les responsables du Comité des Loisirs dont j'ai plaisir à remercier chaleureusement la démarche, signe fort d'un travail partagé entre élus et citoyens au bénéfice de la collectivité. Concernant nos enfants, la cantine de l'école a perdu son antique poêle à bois, disgracieux voire dangereux symbole d'une époque révolue, et nul ne le regrette, la réforme des rythmes scolaires et l'organisation des TAP ont été mises en œuvre, enfin une Ecole Municipale de Musique (EMM) a été créée et une Fête de Noël célébrée en partenariat avec les communes voisines de Saint-Seurin et du Fieu respectivement. Un processus électoral nouveau, celui d'un futur Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ), a été lancé : le 3 janvier 2015, lors de notre cérémonie des vœux, neuf jeunes élus seront officiellement installés aux côtés de leurs aînés et feront désormais émerger leurs projets propres.

Votre équipe municipale n'a donc pas chômé. Il reste néanmoins beaucoup à faire, à commencer par les chantiers de la fracture numérique, du plan local d'urbanisme et, dès les premières semaines de janvier, de la rénovation de la Salle des Mariages. Afin de maîtriser les dépenses, les travaux y seront entrepris une fois encore avec le concours des bénévoles de la commune qui voudront bien proposer leurs services.

Mais le grand chantier de l'année portera sur la mise en valeur touristique de la Base de Loisirs autour de notre futur « Espace Culturel », cette salle polyvalente modulable que nous attendons tous depuis si longtemps. Sur ce point la réflexion engagée avance bien, avec le concours du Conseil Général qui ne nous ménage pas son aide et nous délègue régulièrement ses experts en analyse financière, en montage de dossiers, en projets d'architectes.

Une belle année attend Saint-Christophe-de-Double, du moins faut-il y croire, si les restrictions budgétaires qu'on nous annonce quotidiennement ne viennent pas rogner les ailes de nos projets communaux. Dans cette espérance, vos élus et l'ensemble du personnel municipal présentent à chacun de vous leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2015.

Le Maire

Association de parents d'élèves

A la fin du septembre, un nouveau bureau a été élu. Nous avons hélas "perdu" à cette occasion certains de nos membres présents et investis depuis plusieurs années.
Je tiens ici à leur adresser un grand merci pour le dévouement qu'ils ont manifesté au cours de ces années passées.

Pour nous, cette année a débuté par un après-midi vendanges qui a réuni parents et enfants pour un moment très convivial dans la propriété de M. et Mme Micoine.

Tradition oblige, à l'occasion d'Halloween, nos enfants ont fait le tour du village pour récolter les habituels bonbons, et nous remercions ici chaleureusement les habitants de la commune qui se sont prêtés au jeu pour le plus grand plaisir de nos chérubins. Un grand merci, également, à la municipalité pour le prêt de la salle.

Notre prochaine manifestation sera le spectacle de Noël, qui sera réalisé cette année en collaboration avec la mairie du Fieu. A cette occasion, les enfants pourront profiter d'un spectacle, sans oublier la remise à chacun de cadeaux et de friandises.

Nous vous donnons rendez-vous le 8 mars 2015 pour notre loto et espérons vous y retrouver très nombreux.

Dans l'attente de toutes ces manifestations, les membres de l'association des parents d'élèves vous souhaitent à tous de très belles fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année 2015.

Edith Salles, Présidente
Tel : 06.64.74.05.84

Le chauffage du restaurant scolaire

Le chauffage de notre restaurant scolaire relevait vraiment de l'image d'Épinal, avec son antique poêle à bois datant d'une époque aujourd'hui révolue. Il était donc urgent de procéder à une totale remise en état.

Les maîtres-mots qui ont prévalu à notre choix sont sécurité et confort. Sécurité d'abord en portant notre choix sur une source de chaleur n'utilisant aucun carburant fossile, que ce soit à base de pétrole, de gaz ou de bois, puisque toute combustion déficiente (cela peut arriver et il faut l'envisager) se traduit automatiquement par des émanations de monoxyde de carbone, ce gaz mortel inodore qui a déjà été la cause de nombreux décès lors de l'usage d'installation défaillantes. Confort ensuite en offrant une

température régulière et agréable pour des conditions de température extérieure allant (pour les extrêmes) de - 15° C. à + 45° C.

Après un inventaire des différentes technologies disponibles, notre choix s'est finalement porté sur un système de climatisation réversible (également nommée "pompe à chaleur"). Ces appareils utilisent une méthode de fonctionnement qui "transforme" le froid en chaud (et le chaud en froid) selon un principe proche de celui du réfrigérateur, mais n'entrons pas trop dans les détails, il existe un grand nombre de sites spécialisés qui apporteront toutes les précisions à ceux qui le souhaitent.

En pratique, c'est sur la société Mitsubishi que s'est porté notre choix en raison de progrès techniques qui nous ont semblé très intéressants. L'ensemble est constitué par deux unités extérieures offrant la particularité d'être dotés d'un système de dégivrage intégré, palliant ainsi la création de formations de givre sur les "ailettes" de "l'évaporateur" et de trois "splits" (unités intérieures), deux étant installés dans la salle de restauration et le troisième dans l'entrée, qui offrent la particularité de comporter un dispositif qui vient assécher les sols qui viennent d'être lavés (et éviter les glissades sources d'accidents). Le tout sera complété par plusieurs détecteurs de sécurisation du restaurant, à savoir:

- Un détecteur de fumée qui sera installé dans les semaines à venir.et qui permettra de repérer les fumées de combustion inopportunes.
- Un détecteur de CO, qui est une forme de monoxyde de carbone résultant d'une combustion incomplète et qui est également très dangereux. Ce capteur sera également installé très rapidement.
- Enfin, un détecteur de CO2, dioxyde de carbone (ou gaz carbonique) résultant, pour notre cas, d'une grande concentration de personnes dans un même lieu sans ventilation suffisante (phénomène anciennement connu sous le nom "d'air confiné") qui sera installé ultérieurement.

Les essais de fonctionnement des climatiseurs réversibles se sont parfaitement déroulés et tout était prêt pour accueillir nos jeunes convives dès la rentrée de la Toussaint.

Ouverture de l'école Municipale de Musique

L'école de musique de Saint-Christophe-de-Double, ouverte en septembre 2014, fonctionne en partenariat avec la commune de Saint-Seurin-sur-l'Isle. Elle se donne pour mission de proposer à tous, adultes ou jeunes, débutants ou non, une pratique instrumentale et une culture musicale dans les meilleures conditions.

Une convention a été signée début septembre à la mairie de Saint-Christophe-de-Double entre les deux communes. Cet événement, qui peut paraître minime, prend un

sens symbolique important en entreprenant une démarche novatrice forte de mutualisation des compétences au service des populations entre communes rurales. M. Marcel Berthomé, maire de Saint-Seurin-sur-l'Isle et notre maire, Georges Delabroy, par ailleurs Délégué à la Culture à la CALI, se sont entendus pour permettre aux jeunes des deux communes de bénéficier de conditions identiques en termes de tarifs et de qualité d'enseignement. Par le biais de son directeur, Fabrice Bernard, l'école municipale de musique Saint-Seurinoise offre son expérience et partage ses compétences, les cours quant à eux ayant lieu dans les locaux mis à disposition par les deux communes. Cette démarche de proximité a déjà séduit plusieurs familles de Saint-Christophe qui se sont lancés dans l'apprentissage de la musique.

Vous serez informés des projets d'animations ou de concerts et nous comptons sur votre présence pour encourager nos jeunes musiciens.

En association avec l'école de Saint-Seurin-sur-l'Isle, nous vous souhaitons une excellente année 2015.

Instruments proposés:

Piano, guitare, basse, contrebasse, batterie, violon, saxophone, trompette, trombone, flûte à bec, flûte traversière, clarinette, et chant.

Contacts:

- A Saint-Christophe-de-Double :
MAIRIE : 055769511
Courriel: mairie@saintchristophededouble.fr
Mady DELABROY
0557495667 / 0677753080
Courriel: madyson33@orange.fr
- A Saint-Seurin-sur-l'Isle :
Fabrice BERNARD (Directeur)
0557491197 / 0682243805
Courriel: famusic@free.fr

RAPPEL DE SECURITE

Un petit rappel est parfois nécessaire. Les vitesses excessives, que ce soit dans une agglomération, dans un hameau ou sur une route de campagne, sont chaque année la cause de centaines de pertes de vies humaines.

Chaque conducteur doit bien savoir qu'il n'est pas seul sur terre et que nos routes ne sont pas des circuits de compétition.

Si chacun ne surestime pas ses compétences au volant et respecte les limitations indiquées (elles le sont pour le bien de tous), le taux de mortalité chutera considérablement.

Il existe dans notre commune des zones à 90, 50 et 30 Km/h (voir détails ci-dessous), sans compter nos hameaux dont les habitants ne souhaitent pas devenir la proie des chauffards. De trop nombreux bouquets fleuris ornent déjà régulièrement le bord de nos routes.

Merci pour nous, merci pour vous !

Attention, la municipalité vous met en garde : des contrôles sont prévus dans les semaines à venir.

- 30 km/h au coeur du Bourg, et notamment dans le secteur de l'école
- 50 km/h dans l'ensemble du village
- 90 km/h partout ailleurs, et surtout dans la ligne droite menant à la Base de Loisirs

ET EN PLUS, S'IL VOUS PLAIT,
RESPECTEZ LES PRIORITES

Quoi de neuf du côté du Comité des Loisirs

2014 aura été l'année des chamboulements et le nouveau Comité des Loisirs en sait quelque chose . Dur apprentissage puisque sitôt en place, l'équipe de bénévoles que nous sommes a dû faire face à une météo désastreuse ayant pour conséquence la remise en cause de nombreuses animations initialement prévues pour égayer la fête locale.

Le comité s'était beaucoup investi dans la préparation de ce qui devait être des "news" (pour reprendre une expression à la mode). Hélas la météo nous a contraints à revoir notre copie.

Cependant, il en faut plus pour

décourager notre envie de réussite et les résultats ne se sont pas fait attendre, puisque après la soirée cinéma en plein air organisée par les élus, nous avons pu tirer notre feu d'artifice, puis organiser une rencontre de tir à l'arc autour du lac. Et ce n'est qu'un début car de nombreux projets sont en attente, des nouveaux bien sûr, qu'il faut mûrir, mais aussi des "reprises" telles que les soirées Jimboura qui ont toujours rencontré un vif succès et que nous devons maintenir.

La commission pêche a largement participé au renouveau de notre action puisque la vente des cartes a été sensiblement augmentée. Le succès des enduros organisés par nos jeunes bénévoles est à saluer. Nous leur adressons un grand bravo et tous nos remerciements.

Notre équipe a aussi fait le choix d'investir: friteuses, plancha, percolateur, plats et plateaux sont les premiers achats que nous avons réalisés. Des guirlandes lumineuses pour les fêtes de Nöel ont été commandées.

La décoration du bourg est en préparation et le club des aînés va être sollicité pour y participer.

Le comité a aussi participé à la réfection de la salle polyvalente et continuera d'apporter son concours à la municipalité en fonction des besoins exprimés . La mixité et le mélange des générations de notre équipe apportent beaucoup, par l'investissement et l'apport d'idées nouvelles. Leur dynamisme et leur optimisme laissent présager de belles perspectives pour dynamiser notre village. Fédérer et faire participer le plus grand nombre à l'animation de Saint-Christophe-de-Double, telle est notre ambition.

Noël approche, une nouvelle année se dessine. En mon nom, et en celui des membres de notre équipe, je vous souhaite à tous ainsi qu'à vos proches des vœux de santé, bonheur et prospérité.

Philippe Rameix
Président du Comité des Loisirs

Nos associations

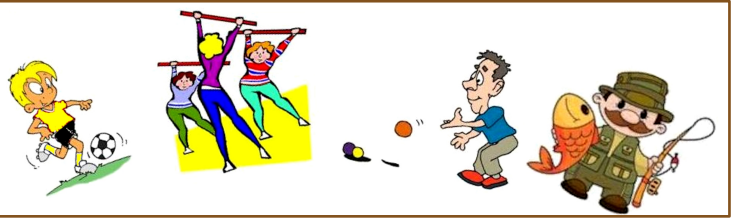

LES TONICS DE LA DOUBLE

Association Gymnastique volontaire

Le Club de gymnastique volontaire est avant tout un lieu de vie et d'échange, dans la convivialité et la bonne humeur. De septembre à juin, les lundis à partir de 19 h, les diverses activités pratiquées sont encadrées par une animatrice diplômée, Karine MENZATO, et chaque licencié peut s'approprier les valeurs "Sport Santé" de la Fédération.

Pour les exercices, le club possède différents matériels : steps, élastibands, ballons paille, bracelets lestés, jeux d'équilibre, appui-tête, cordes à sauter, cerceaux … La reprise des activités 2014/2015 s'est faite depuis le 8 septembre : les lundis de 19 à 20 H, gymnastique douce, et de 20 à 21 H gym dynamique à la salle polyvalente de St Christophe. Les séances de découverte sont gratuites.

Créée le 17 mars 1984, le club s'est engagé dans une démarche de labellisation, gage de qualité et de reconnaissance :

1°/ Sport et Handicap : La remise du label "Valides-Handicapés pour une pratique sportive partagée" s'est faite officiellement au Salon "Vivons Sport" à Bordeaux-Lac le 10/11/2013 après la visite sur site du CDOS (Comité Départemental Olympique Sportif), du Conseil Général de la Gironde, et du CDSAS33 (Comité Départemental du Sport Adapté de la Gironde).

2°/ Label Qualité Club EPGV : Le 21 juillet 2014, le Club a obtenu le tout nouveau "label qualité club EPGV" décerné par la Fédération Nationale d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire car les 10 critères obligatoires et les 20 valeurs ajoutées en ce qui concernent le fonctionnement de l'association, la structuration autour de l'Emploi, la vie associative (AG, règlement intérieur…), la communication, et la formation, sont remplis.

Par ailleurs, une équipe de six personnes composée de licenciées et de leurs conjoints a défendu brillamment les couleurs du club de Gymnastique volontaire et de la commune lors des Jeux Aquitaine Seniors le 25 septembre à St Seurin sur l'Isle.

Pour plus de renseignements : Nadège de Bettignies : 06 10 30 96 53 ou rendez-vous le lundi à 19 heures à la salle.

Photo : Le Club a fêté ses 30 ans d'existence autour d'une paella géante, réunissant anciennes adhérentes et licenciées 2014, le 30 juin au Restaurant La Forêt, à l'issue de l'assemblée générale.

Les boulistes de la Double

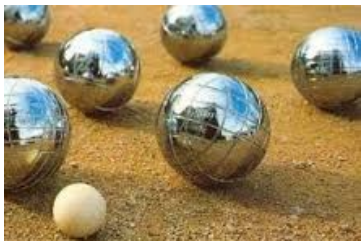

Cette année 2014 est donc à peine achevée et voici que déjà 2015 "pointe le bout de son nez".

Cette nouvelle année sera pour notre club synonyme d'évolution avec, nottamment, la création d'un terrain de pétanque normalisé qui sera situé derrière le stade de football et qui sera pour nous un atout supplémentaire lors de nos prochaines compétitions. Je tiens à remercier par avance tous les "acteurs" qui œuvrent et participent à cette réalisation.

Effectuons à présent un petit bilan de cette saison 2014 qui fut pour nous riche en manifestations diverses. En effet, nos membres se sont alignés dans dix concours, et il y a longtemps que le nombre de doublettes n'avait pas été aussi élevé puisque nous avons pu atteindre le nombre considérable de 32. Je profite de cette prise de parole pour rappeller ici que ces concours sont ouverts aux membres du club et leur(e)s conjoint(e)s, avec également un ou une invité(e). Je rappelle également que tous les habitants de Saint-Christophe qui souhaitent nous rejoindre sont, bien évidemment, les bienvenus.

Cette année notre club comptait 47 licenciés. Chacun d'entre eux marquant des points en fonction des résultats obtenus aux différents concours durant l'année, et voici le classement final (pour les 15 premiers) :

1er _ Calvet Jacky avec 110 points
2ème _ Arnoud Stéphane avec 88 pts
3ème _ Alvés Alain avec 82,5 pts
4ème _ Godet Pascal avec 76 pts
5ème _ Coué Serge avec 70,5 pts
6ème _ Lalièvre Fabrice avec 70 pts
7ème ex aequo _ Blanchard J-Claude et Roulet Régis avec 68,5 pts
9ème _ Menzato Frédéric avec 62,5 pts
10ème_ Moreau Eric avec 47 pts
11ème ex aequo_ Banizette Michel, Rongièras Frédéric et Coutaud Yannick avec 44,5 pts
14ème_ Cabana Jérôme avec 42,5 pts
15ème_ Godet David avec 24 pts

Comme tous les ans je tiens à remercier l'ensemble des membres du bureau: MM. Alvès Alain (Vice président), Roulet Régis (Trésorier), Godet Pascal (Trésorier adj.), Menzato Frédéric (Secrétaire adj.),

J'ajoute une mention particulière à l'intention de M. Arnoud Alain, notre Secrétaire, qui tient la table à tous les concours et sans qui il n'y aurait tout simplement pas de club.

J'adresse également mes remerciements à tous nos licenciés qui, eux aussi, assurent la vie de notre club.

Le bureau

Jeunesse Sportive de SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE

Un petit regard dans le rétroviseur pour analyser ensemble cette année 2014.

Notre assemblée générale a eu lieu au cours du mois de juin. Certes, le bilan financier n'est pas très bon, cependant le nouveau bureau sous la présidence de Mr Arnoud Stéphane, avec M. MARTY Dimitri à la trésorerie et Mlle DELBERA Cécile, secrétaire, ainsi que tous les membres actifs sont très déterminés et motivés par des idées novatrices afin de remonter les comptes.

Tous les membres du club se joignent à moi afin de remercier M. BEINAT Jean-Louis pour son dévouement et son implication lors de toutes ces années passées à la présidence du club.

Sur le plan sportif, la saison 2013-2014 s'est terminée par la montée de l'équipe A en promotion de première division et par celle de notre équipe B en deuxième division.

Ce début de saison est, pour le moment, très moyen, mais nous sommes confiants et espérons bien sûr de meilleurs résultats pour la suite, afin de pouvoir nous maintenir et consolider les résultats de l'an passé.

Pour ce qui concerne notre école de football, nous continuons notre entente avec le Club de MONFOURAT, et comme chaque année, c'est avec grand plaisir que nous constatons la venue de nouveaux enfants.

Nous remercions tous les partenaires qui nous ont suivis cette année. "sponsorring" attesté par les panneaux publicitaires.

N'oubliez pas que le club organise au cours de l'année plusieurs concours de belote ainsi que quelques soirées. Nous comptons bien évidemment sur votre présence à ces manifestations et également pour venir nous encourager lors des matchs ayant lieu les dimanches à SAINT-CHRISTOPHE-DE-DOUBLE.

Tous les membres du bureau ainsi que les joueurs se joignent à moi pour vous souhaiter à tous un joyeux Noël, de bonnes fêtes de fin d'année et une joyeuse année 2015.

ARNOUD Stéphane
Président
Tel : 06 23 37 87 48

CLUB des Amis du 3ème Age

Depuis le mois de janvier 2015 et après 25 années de bons et loyaux services pour animer notre club, M. Yves GUILLON a décidé de quitter son poste de président, et c'est Mme Odette BRULATOUT qui est désormais notre nouvelle présidente.

Malheureusement, l'effectif de nos adhérents diminue, car certains de nos membres éprouvent de plus en plus de difficultés à se déplacer. Nous avons également eu à déplorer le décès de notre trésorière, Mme Hélène Duboz. Elle a été remplacée à son poste par Mme Gancarz Anne-Marie.

Toutes nos pensées amicales vont à ceux qui, eux aussi, nous ont quittés au cours de cette année.

Les 33 adhérents du club se retrouvent les 1 er samedi et 3 ème jeudi de chaque mois pour une partie de cartes ou pour participer à des jeux de société, pour un goûter ensemble et, chaque trimestre, participer à un repas organisé au restaurant ''La Forêt" ou à la ferme auberge de M.F. et P. Pillet à Beytoure.

Ce sont des moments de convivialité, très important pour nos membres et ils permettent de venir (un peu) combler la solitude.

Nous souhaitons, par avance, la bienvenue à toutes celles et ceux qui souhaiteraient venir se joindre à nous.

Nous remercions également la municipalité pour l'attribution, chaque année, d'une subvention ainsi que pour le prêt et l'entretien de la salle mise à disposition pour nos rencontres.

Notre prochaine Assemblée Générale se tiendra le samedi 3 janvier 2015 à 14 h précises.

Nous vous présentons à toutes et à tous nos meilleurs voeux de bonne et heureuse année 2015.

Le bureau

Le Moto-club

C'est au cours de l'année 1987 qu'un noyau d'une dizaine de personnes, tous passionnés de moto-cross, était à la recherche d'un terrain pour y tracer une piste et "assouvir" leur passion. Le bouche à oreille et les carnets d'adresses des uns et des autres les ont amenés chez nous, où le terrain approprié fut découvert.

Ensuite, les événements se sont enchaînés et ont enfin permis la création de notre actuel moto-club. Cependant il y avait encore loin du simple terrain, certes "convenable", à la réalisation d'une piste homologuée par les services publics et les adhérents ont dû travailler de longs mois avant d'atteindre le but fixé.

Aujourd'hui, en 2014, bien des années se sont écoulées, notre moto-club existe toujours, plus actif que jamais, et un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du mois de novembre 2013.

Notre "équipe" ne ménage pas sa peine pour que nos pilotes puissent venir rouler les mercredis, samedis et dimanches, sans oublier des ouvertures le week-end pour accueillir des pilotes extérieurs.

La discrétion et le silence n'étant pas les points forts de notre sport, et comme nous avons le respect de tous, notre site s'est mis entre parenthèses du 15 octobre au 15 novembre et a laissé la place libre aux "paloumayres" (chasseurs de palombes).

Et pour 2015 !!

Eh bien, gardons un peu de suspens ! mais sachez que nous organiserons très certainement une course, dont la date est toutefois encore à déterminer.

Le bureau

Association Groupement de Propriétaires Forestiers

Créée le 11 octobre 2004 cette association qui regroupe les communes de Les Eglisottes et Saint-Christophe-de-Double s'est donné pour objectif de défendre les droits des propriétaires forestiers contre les abus, les actes d'incivilité, le non respect de la propriété privée que l'on peut observer surtout à certaines périodes de l'année.

La forêt étant un bien privé, il est interdit de pénétrer sur une parcelle de bois sans l'autorisation de son propriétaire qui, rappelons-le, est imposable au titre des impôts fonciers et de la défense contre les incendies.

Une réglementation pour conforter les droits des propriétaires:
- art. 547 du code civil "les fruits naturels (tels que les champignons, châtaignes) appartiennent au propriétaire par droit d'accession". La cueillette sans accord est interdite.
-art 552 "La propriété du sol emporte la propriété du dessus et du dessous"
- art 549 " Le simple possesseur ne fait les fruits siens que dans le cas où il possède de bonne foi. Dans le cas contraire il est tenu de restituer les produits avec la chose au propriétaire qui les revendique".
- art 331-2 du code forestier: "La coupe ou l'enlèvement d'arbres (de Noël) ayant 20 centimètres de tour est puni d'une amende de 45 000 €."
Les personnes peu scrupuleuses qui prennent la forêt pour une déchetterie ou un WC sont elles aussi répréhensibles.

Aussi afin de pouvoir surveiller les parcelles des 73 membres adhérents au GFP, la Sous-préfecture de Libourne a renouvelé l'agrément des gardes pour une durée de cinq ans.

L'association est indépendante et privée (pas d'autorisation à demander en mairie), elle ne souhaite aucune subvention.

Par application du décret préfectoral du 11-07-2005 (art 17) la circulation dans les espaces exposés des communes forestières est interdite entre 12 h. et 22 h. dès lors que le niveau 1 a été décrété.

Il convient en outre de préciser que les propriétaires forestiers n'ont pas obligation de clôturer ou de mettre des panneaux d'interdiction pour interdire l'accès aux parcelles forestières.

Les Gouyattes de la Double

Si la femme est bien l'avenir de l'homme, la Gouyatte a toujours été l'avenir du Gouyat. Et cela depuis des temps très reculés, puisque c'est ainsi, dans notre région et notre "parler" local qu'ont toujours été nommées (populairement) les filles et les femmes de la Double. Et comme les gouyattes ont leur franc parler, nous avons choisi de nous exprimer (et nous regrouper). Nous sommes donc quinze femmes, ou plus précisément quinze amies qui sont présentes les unes pour les autres pour traverser ensemble les bonheurs, mais aussi les jours plus sombres.

Une fois l'an, nous organisons notre fête dans le village. Côté festif bien évidement, mais qui nous permet également de récolter de quoi être autonomes pour la durée de l'année. Côté légal, nous avons choisi de nous placer sous le régime de la Loi 1901 des associations.

Au cours de cet été, nous avons inauguré un marché particulier : "Les Artisanales au Féminin" qui a connu un joli succès. A la fin de cette journée, qui fut clôturée par un méchoui très convivial, les "Artisanes" présentes ont souhaité pérenniser et renouveler dorénavant cette expérience tous les ans.

Notre "jeune" association tient également à remercier la nouvelle municipalité pour son aide efficace, sa disponibilité et ses encouragements.

Nous provenons de tous les villages environnants et donc Emilie Pigeon, notre secrétaire, réside à La Roche Chalais, Aurore Labrue, notre trésorière et Corinne Susant, notre présidente sont de Saint Christophe de Double.

Le bureau

Défense des Forêts Contre l'Incendie

Association Syndicale Autorisée de Défense des Forêts Contre l'Incendie (ASA de DFCI de Saint Christophe de Double), adhérente à la Fédération Girondine des

Associations de DFCI et représentant 810 propriétaires pour une superficie de 4180 hectares couvrant également les communes de Chamadelle, Les Eglisottes, Le Fieu et Saint Antoine sur L'Isle.

Cette association a pour mission la prévention contre les feux de forêt en intervenant sur les points suivants :

Etude et aménagement de points d'eau utilisables en toutes saisons et accessibies aux véhicules de secours.

Participation à l'entretien des pistes et fossés en coordination avec les communes.

Amélioration de la signalétique afin de faciliter l'intervention des sapeurs pompiers sur le terrain et d'informer le public sur la nature des structures et des réglementations.

Administrée par un conseil syndical composé de : cinq membres titulaires (Jean-Bernard ALLEGUEDE, Bruno DOUSSAINT, André DUTOUR, Michel PAPPILLAUD, Daniel PHILIPPE) et de cinq suppléants.

Alain ARNOUD, Daniel FILLON, Pascal LECOT, Thierry MARTAUX, James SAUTREAU, André DUTOUR Président et Michel PAPILLAUD Vice-Président.

Les conseillers techniques, personnes connaissant le terrain, ont pour mission de guider les secours en collaboration avec le commandant des opérations et sous la responsabilité du Maire.

Ils peuvent être membres de l'ASA de DFCI ou hors association: employé municipal, gestionnaire, forestier, chasseur...

Ils sont désignés en coordination entre l'ASA et la commune.

Liste des conseillers Techniques : Arnoud Alain, Vergnaud Laurent, Philipps Jacques

Vie paroissiale

Tel 05 57 49 04 79
mail : paroisse33230@hotmail.com
accueil le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h30 à 12 h, ou sur rendez-vous au 10 rue Gambetta à Coutras

C'est M. l'abbé Emmanuel Vrignault qui est au service de notre paroisse
10 rue Gambetta 33230 Coutras
Tel : 06 20 44 64 45
Courriel: emmanuel.vrignault@free.fr

Catéchisme pour les enfants et les jeunes :
Eveil à la Foi à partir de 4 ans
Catéchèse hebdomadaire pour les CE2, CM1 et CM2 le mercredi après-midi
Une fois tous les 15 jours pour les 6° et 5°
Une fois par mois pour les 4°et 3°
Groupe de préparation au baptême, à la confirmation pour les adultes
Groupes de formation pour tous
Préparation et célébration des baptêmes et des mariages religieux.

A l'église de Saint-Christophe :
Célébration de la messe à 16 h en semaine une fois par mois .
Célébration des baptêmes, mariages et obsèques religieuses
Visite des malades et personnes seules sur demande au 05 57 49 04 79

Recensement de la population 2015

Une enquête annuelle de recensement permet d'obtenir des informations plus fiables et plus récentes sur l'évolution de la population de la France. Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE). SAINT-CHRISTOPHE-DE-DOUBLE, comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants, fait donc l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de sa population.

Cette année, ce sont Mlles Amandine BUIL et Charlotte PERS qui sont nommées agents recenseurs. Elles seront identifiables par une carte officielle tricolore comportant leur photographie et la signature du maire. L'une d'elles se rendra à votre domicile à partir du 15 janvier 2015, réservez-lui un bon accueil, d'avance merci.

En souvenir de l'année 1914, la fleur au fusil….
(une histoire dans l'Histoire)

Il y a des journées où rien ne se passe comme prévu. C'est pour cela que je me souviens si bien de ce 1er août. Nous étions partis aux champs à plusieurs ce matin-là et, jusqu'à midi, il ne s'était rien passé de particulier. Nous avons mangé tous ensemble sur place, il faisait très chaud et on était bien. L'après-midi, l'essieu de la charrette a fait un bruit anormal et Pierre m'a dit de la ramener chez le père André qui était charron au bourg, pour la faire graisser.

J'avançais doucement sur la route qui va de Porchères au bourg en passant par Beytoure, il fallait ménager cette fameuse roue, lorsque j'ai entendu les cloches se mettre à sonner d'une façon étrange. J'ai bien dit les cloches et non la cloche, car en faisant plus attention, j'ai remarqué que je pouvais aussi entendre celle du Fieu dont le son était porté par le vent et se mêlait celui de la nôtre. C'est alors que j'ai compris: c'était le tocsin, rien de bon. Depuis quelque temps déjà les villageois qui lisaient le journal parlaient d'un archiduc qui avait été assassiné dans un pays qui s'appelle la Serbie. Je ne savais pas où c'était, mais en tout cas c'était loin. Et moi, j'ignorais tout de ce que l'on a appelé "le jeu des alliances". J'ai fait hâter la jument jusqu'à un rassemblement d'hommes. Il y avait aussi des gendarmes qui accrochaient une feuille sur le panneau de la mairie. Je me suis approché et j'ai lu, d'abord sans comprendre: "Ordre de mobilisation générale". Qu'est-ce que cela signifiait ? Moi cela faisait à peine une année que j'avais terminé mon service militaire. Deux ans dans la cavalerie, c'était long, alors je n'allais quand même pas y retourner ! Et pourtant...

J'étais bel et bien concerné, comme tous les autres gars du village qui étaient en âge. Des "rappelés" qu'ils nous ont dit, en plus de tous ceux qui étaient déjà à l'armée. Et dès le lendemain, après avoir embrassé mes parents (métayers à Saint-Christophe) je suis parti pour la caserne de Libourne, avec l'Émilien et tous les autres. Nous sommes descendus jusqu'aux Eglisottes puis nous avons pris le train pour Libourne, chacun portant un petit baluchon dans lequel il avait rangé ses souvenirs les plus précieux comme la photo de sa femme et celle de ses enfants.

A la caserne, on nous a répartis et désigné des affectations. Fini la cavalerie, je me retrouvais dans l'infanterie et je percevais mon paquetage avec un Lebel et sa "Rosalie*", le fameux pantalon garance et une casquette qui datait de la guerre de 1870. Le tout pesant dans les vingt à vingt-cinq kilogrammes au minimum.

Quelques jours plus tard nous avons repris le train, mais vers le nord cette fois. Le bruit courait que "le boche" avait franchi les Vosges et avançait à marche forcée vers Paris. Nous étions heureux (au moins en apparence) et je me souviens que lorsque la locomotive a sifflé le départ tout le monde chantait et criait, nous dans les wagons et la foule sur le quai. Nous allions battre les Allemands et rendre l'Alsace et la Lorraine à la France, ça allait être rapide, ah ça c'était sûr ! Et pour la Noël nous serions tous de retour pour nous occuper de la terre.

Le train n'avançait pas très vite, j'ai vu passer des noms que je connaissais, comme Angoulême où j'étais allé une fois à la foire, puis ce furent Poitiers et Tours que je ne connaissais que de nom. C'était très long, mais nous avons quand même fini par arriver dans une ville dont j'ai oublié le nom.

Là, nous avons à nouveau été répartis dans de nouvelles unités, car les régiments se créaient tous les jours et je n'avais jamais vu autant de militaires en même temps. Je fus affecté à la septième brigade ainsi qu'Émilien, tous les autres étaient dispersés dans d'autres unités et je ne les ai plus revus.

Avec tous ces préparatifs, le mois d'août tirait à sa fin et dès les premiers jours de

septembre nous étions cantonnés près d'un village qui se nomme Ecriennes. Car … "le boche" arrivait et nous avons dû monter en ligne très rapidement. Pendant quatre interminables journées ce ne furent que marches et contremarches, de 25 à 45 Km par jour. C'est à partir de ce moment que j'ai perdu Émilien de vue, j'ignorais encore que je ne devais plus jamais revoir mon meilleur ami. Et puis, au matin du 6 septembre il a fallu livrer bataille. C'est vers six heures du matin que tout a commencé et dès huit heures, sur les quatre cents fantassins de mon unité, il y en avait déjà trois cents qui étaient hors de combat, morts ou blessés. C'est peu après dix heures que je sentis un corps frapper ma jambe gauche. Sur le moment, j'ai cru que c'était mon Lebel qui s'emmêlait dans mes jambes, mais voilà, c'était ma jambe droite qui avait été touchée et qui était venue frapper très fort la gauche. Je suis tombé de tout mon long dans un sillon du labour et instinctivement j'ai placé mon paquetage devant ma tête pour me protéger. A ce moment, j'ai bien cru que c'était fini pour moi. J'étais étendu là, depuis des heures, la peur au ventre et les yeux fermés en serrant les dents, quand je fus soudain retourné. J'ouvris les yeux et je vis des soldats allemands tout autour de moi. Je ne parle pas allemand, mais du geste je leur montrai ma jambe et ma blessure et alors, à ma grande surprise, ils m'étendirent dans une position plus confortable et même me donnèrent à boire et à manger tout en continuant de combattre. Le soir venu, toujours pas d'ambulance française alors que les brancardiers allemands ramassaient leurs blessés (et certains des nôtres également). Je passais ainsi la nuit au milieu des cris et des gémissements des mourants et des autres blessés des deux camps. Une seconde journée et une seconde nuit se déroulèrent dans les mêmes conditions et ce n'est qu'au matin du troisième jour que deux soldats français d'une unité que je ne connaissais pas me ramenèrent vers le poste de secours divisionnaire en faisant un brancard sommaire à l'aide de leurs deux fusils. Je fus alors emmené vers un hôpital dans un camion-ambulance et un infirmier me fit une piqûre de morphine et d'huile de camphre pour apaiser mes douleurs.

A l'hôpital de campagne on m'allongea au sol sur une couche de paille et le docteur qui m'examina diagnostiqua un fémur brisé et me dit que j'avais de la chance que la gangrène ne se soit pas encore déclarée. Après une rapide discussion avec les infirmiers, il décida qu'il fallait me couper la jambe. Les infirmiers m'allongèrent sur une sorte de plateau, probablement fabriqué avec les planches qu'ils avaient trouvées dans la grange, et le docteur s'approcha alors de moi et me parla amicalement pour m'encourager. Dès la première douleur violente, je perdis connaissance et je ne peux donc pas dire ce qui s'est passé. Tout ce que je sais, c'est qu'à mon réveil je n'avais plus de jambe droite et que pour moi la guerre était terminée.

Je passe rapidement sur le reste, la convalescence et la pose de ma jambe de bois puis le retour vers Saint-Christophe, où je devins assistant de notre charron. Moi, je ne m'en tirais pas si mal, car mon ami Émilien, Émilien Chauveau, lui, il y est resté à Ecriennes !

* La rosalie était le nom donnée à la baïonnette des fusils, en raison de sa forme spécifique et de la couleur qu'elle prenait "après usage".

Philippe Carcenat

Le récit relaté dans ce texte est purement imaginaire et toute similitude ne pourrait être que coïncidence, mais il s'appuie cependant sur des faits, des dates, des anecdotes et des noms réels. A ce propos, je tiens à remercier Internet et le blog de Laurent Boisseau ainsi que M. Philippe Deville pour ses connaissances "encyclopédiques" sur la vie de notre commune.

<<Sur 8 millions de mobilisés entre 1914 et 1918, plus de deux millions de jeunes hommes ne revirent jamais le clocher de leur village natal. Leurs noms sont gravés dans la pierre froide des monuments de nos villes et de nos bourgs. [...] Ces listes de noms et de prénoms rappellent le souvenir d'une France dont les campagnes étaient si peuplées>>

Jean-Pierre GUENO, Préface de "Paroles de Poilus", Librio, 1998.

Petit rappel à propos du début du conflit sur le front de l'ouest en 1914:

- 28 juin : L'archiduc héritier de l'Empire austro-hongrois est assassiné avec son épouse à Sarajevo par un terroriste serbe.
- 28 juillet : L'Autrice-Hongrie déclare la guerre à la Serbie. L'Allemagne soutient l'Autriche, et la Russie soutient la Serbie.
- 30 juillet : Mobilisation générale en Russie.
- 31 juillet : Jean Jaurès est assassiné à Paris. Ultimatum allemand à la Russie et à la France.
- 2 août : Ultimatum de l'Allemagne à la Belgique de laisser le passage de ses troupes.
- 3 août : L'Allemagne envahit la Belgique et déclare la guerre à la France.
- 4 août : Le Royaume-Uni déclare la guerre à l'Allemagne
- 19-20 août : Echec de l'offensive française en Lorraine. Perte de 140 000 hommes en moins d'une semaine.
- 20 août : Les Allemands sont à Bruxelles.
- 24 août : Invasion allemande. Les Français et les Anglais se retirent sur un front à l'ouest de Verdun.
- 2 septembre : Le gouvernement quitte Paris et se replie sur Bordeaux.

Commerçants ambulants

Ne pas hésiter à les contacter pour plus de renseignements

Boucherie - charcuterie:

- Stéphane ARNOUD et Philippe CAPS - Parcoul 0553914211 - le mercredi
- Bernard PORTEYRON La Barde 0630964284 le mardi
- Albert VICAIRE Le Fouilloux 0546041257 le vendredi

Boulangerie – Pâtisserie -Portage de pain ou Epicerie

- Christophe LELEU - St Médard de Guizières – 0557696040 tournées de pain les lundi-mardi-jeudi-vendredi et samedi
- Le Fournil du Pizou 0553818390 - mercredi et samedi
- Xavier BUIL –Au petit Pain St Médard - 0687011868 Tous les jours sauf dimanche
- Jean Pierre VALADON Eygurande Gardedeuilh - Contacter : Eric: 0618614306 ou Marie France : 0632354654 épicerie, fruits et légumes, pain mercredi matin et samedi matin

Cabinet infirmier, Soins à domicile, toilettes,

- Corinne SUSANT & David MESNIER Tél. 05 57 49 16 22

Assistantes maternelles agréées

- Françoise ARNOUD, assistante maternelle, Lieu dit Raclé - Tél. 05 57 49 50 41
- Cathy GAILLARD, assistante maternelle, Lieu dit La Chaux - Tél. 05 57 69 78 30
- DEVEIL Nathalie - assistante maternelle 05 57 69 86 70
- GOUVES Myriam - assistante maternelle, 06 98 08 71 39 18 Pinceguère

---

- Yves & Liliane NOEL, Famille d'accueil pour personnes âgées, lieu-dit Les Etangs - Tél. 05 57 69 29 65

- E.I.N.L. : Association de Services aux particuliers

L'Etablissement Intercommunal du Nord Libournais (EINL) assure l'aide à domicile des personnes âgées et / ou dépendantes en mettant à leur disposition des aides à domicile, des auxiliaires de vie sociale ou des assistantes de vie. Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt (50% des sommes versées dans la limite d'un plafond annuel). Contact EINL : 05 57 49 01 16

L'état civil de cette année

1. Carnet Rose : Nous souhaitons la bienvenue à

Le 11.01.13 – MARTY Malone "1 La Grande Pièce"
Le 09.02.13 – REYMONDIE Hugo Eric "29 Le Bourg"
Le 15.04.13 – BERTONECHE Zoé Geraldine "4 Le Fougereau"
Le 01.10.13 – ARNOUIL Timothé "5 Le Fourquet"
Le 17.10.13 – PIQUES-VALLE Dimitri Cyril Baptiste "1 Clos Fuzeau"
Le 15.12.13 – DA SILVA ROCHA Alexandre Claude Jean "1 Le Fourquet"
Le 23.12.13.- HORRU Lorenzo Nathan "3 Geneste"

Le 05.01.14 – DELORD Naomi Julia "10 Le Bourg"
Le 10.01.14 – BOUZIANE DE OLIVEIRA Ilyes Carlos "36 Le Bourg"
Le 16.01.14 - SOUBIE SERTI Yanis Tom "2 Lestrade"
Le 27.06.14 - KOCHERT ROUSSELET Léo Pierre Bernard "1 Serpe"
Le 25.07.14 – GUERRIER Ellie Julia Jacqueline "2 La Forêt"
Le 18.09.14 - BEILLOUET NHIEN Ayana "1 Le Chatain"

---

2. Mariages : Nous félicitons les nouveaux époux

Le 17.08.13 – DEHAUX Jean-Marie Noël et ALLEN Julie Irène "Beytour"
Le 21.12.13 – BARDINEAU James et ROCH Raymonde Jeanne "2 Le Fougereau"

Le 12.02.14 – DELABROY Georges et BESSON Mady "Kallia 1 Le Ronzeau"
Le 12.07.14 – GAUME Xavier Jean-Claude et BERNARD Céline '"20 Le Bourg"
Le 30.08.14 – LACHAUD Cédric et JACQUEMONT Céline Fernande "St Seurin sur l'Isle"
Le 06.12.14 – CAPETTE Christophe Claude et BELANGER Martine "Montcaret 24"

---

3. Décès : Nous adressons nos plus sincères condoléances à leurs familles et amis

Le 25.05.13 – YONNEAU ép GIRET Simonne "20 Serpe"
Le 01.06.13 – SANSON Gilles "Saulnes" (Meurthe et Moselle)
Le 21.06.13 – NOËL ép PEYNAUD Marie "1 Les Etangs"
Le 02.07.13 – FORGERON Marcel "1 Fenouil'"
Le 05.09.13 – AUBISSE Alain Robert "2 Le Ronzeau"
Le 20.11.13 – TALLET Marc Henri "11 Le Limousi"

Le 03.01.14– GOURDAIN Georges Maurice "20 Pinceguère"
Le 12.03.14 – LECOULEUX Denis "2 Geneste"
Le 25.03.14 – BARDINEAU James "2 Le Fougereau"
Le 24.04.14 – BUNODIERE ép DUBOZ Hélène Paule Marie "1 Clos Fuzeau"
Le 09.09.14 – CORNI Iolanda "17 Le Pin"
Le 07.10.14 – HAËN ép LAURENT Marie-José "Domaine de Chantecaille"
Le 05.12.14 - GRISON ép RIVOAL Madeleine "16 Serpe"

Autres activités agricoles

- EARL MICOINE & FILS, Viticulteurs à Paillot, vente au chai, en semaine après 17H30 ou RV 0557495459
- Châteaux Bois Pertuis & Bois Chantant 0557698497
- Patrick & Marie-France PILLET, conserves fines, canards gras, élevage d'escargots, produits frais à cuisiner soi -même ou sous vide, Beytour, 0557695236
- Cécile GLEBEAU - Ecurie de Seguine - www.ecurie-de-seguine.com - 06 16 93 90 84
- Didier MALAISE entretien espaces verts, 0557695240
- Pépinières de la Double, haies, arbustes, conifères, Jacques et Michel PAPILLAUD, Plaisance – 0557695103
- Eric et Elisabeth GUTTIERREZ, fromage fermier, "Le Brebis de la Double" - 26, La Chaux, - 0557690774
- GIRET Isabelle "Le Barrail de la Chaux" Vente de vin à la propriété
- Manuel DA SILVA ROCHA, Ecuries du Bost - Pension de chevaux et Poney club - 1 Le Fourquet - 0681461701

Portage de repas

Un service de portage de repas à domicile est organisé par la Communauté d'Agglomération du Nord Libournais (CALI). L'ambition de ce service est de favoriser le maintien à domicile, de créer du lien social, d'apporter quotidiennement des repas en faisant le pari de la qualité des plats et des aliments. L'objectif de permettre l'accès à toute personne sur le territoire doit être rendu possible grâce à la politique tarifaire à caractère très social (grille tarifaire en fonction des revenus).

Service de proximité, le portage des repas à domicile se veut un service d'écoute, de disponibilité et de qualité, avec des repas aux goûts authentiques. Les repas sont livrés du lundi au vendredi. Le nombre de repas livrés est défini au choix du bénéficiaire et peut répondre à des besoins quotidiens (week-ends et jours fériés compris).

Contact au service communautaire :
05 57 55 61 97

Vie économique Accueil touristique et restauration

- Restaurant la Forêt, Sandrine GODET, - Ouvert toute l'année - Menu à 49 € pour le Réveillon du Nouvel An Sur réservation jusqu'au 29/12 - 0557495002/ 0679889006
- Snack Petit Doubleau - Géré actuellement par la municipalité
- Patrick & Marie-France PILLET, Ferme auberge Beytour, 0557695236
- Jean-Pierre BERJONNEAU Gîte rural, Classé meublé de tourisme 3 étoiles, 05 57 49 54 60
- Thierry & Margot ROUAULT, Chambre d'hôtes, Beauregard, 0557495013

Activités artisanales diverses

- Patrick DELUT, Charpente – Couverture, 05 57 49 55 49
- Gisèle LAMOUREUX, Vente de volailles, marché couvert de Libourne, 05 57 49 55 57
- Joël CLUZEAU, plâtrier, 05 57 49 53 93
- SARL ENTREPRISE DONATIEN, Maçonnerie, Couverture, Assainissement, 7 La chaux, 05 57 69 53 45
- A.E.S., plateforme de compostage, Barrail de la Grand-Mère, 05 57 49 26 22 (Accepte tous déchets verts)
- Jean-Michel HOSTEIN, taille de pierre, 09 79 95 01 91
- Alain GANTCH, Le Bourg, Brocante - 06 76 64 34 68
- Laurent CHATAIN, exploitant forestier, 05 57 49 52 03
- Christian BERTET, exploitant forestier, 06 22 54 32 04
- SARL Stéphane DUBEAU Travaux de peinture
3 Les Vallons 05 57 49 63 21
- ARTISSON Armin
4 Seguine, Carreleur
- SCAPOLO Lionel
4 Le Fourquet, Carreleur
- Sensori'ELLE Esthétique à domicile, 06 38 39 00 20
- Christian DEGARDIN - Ebéniste de luxe Le Cerisier - 0557400169

Saint-Christophe-de-Double

Visitez notre site Internet:
www.saintchristophededouble.fr

Ou "flashez" notre QR Code

Webmaster: Carcenat Philippe
admin@saintchristophededouble.fr

La commune de
SAINT-CHRISTOPHE-DE-DOUBLE
est membre de

www.lacali.fr
LA CALI
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU Libournais

Sommaire

Le mot du Maire	Page 01
Association de parents d'élèves	Page 02
Le restaurant scolaire	Page 02
L'école de Musique Municipale	Page 03
Rappel de sécurité	Page 04
Le Comité des Loisirs	Page 05
Nos associations	
Les Tonics de la Double	Page 06
Les Boulistes de la Double	Page 07
La JSSC (football)	Page 08
Le club des amis du 3ème âge	Page 08
Le Moto-club	Page 09
L'AGPF	Page 09
Les Gouyattes de la Double	Page 10
La DFCI	Page 10
La vie paroissiale	Page 11
Le recensement de la population	Page 11
En souvenir de l'année 1914	Page 12
Infos pratiques	Page 14
Etat civil	Page 15
Autres activités agricoles	Page 16
Portage de repas	Page 16
Vie économique & touristique	Page 16
Activités artisanales diverses	Page 16

Bulletin de SAINT-CHRISTOPHE-DE-DOUBLE
- Directeur de la publication: Georges Delabroy, Maire
maire@saintchristophededouble.fr
- Mise en page du bulletin et création de sa couverture:
Philippe Carcenat - admin@saintchristophededouble.fr
- Imprimeur: CCV Copy - Libourne
- Mail de la Mairie: mairie@saintchristophededouble.fr